
Crédit photo Alain Doire BFC Tourisme

LE LODOIS

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16/10/2025

Infos Diverses

Les Plus Beaux Villages de France®

Cités de caractère BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

SÉANCE DU
16 OCTOBRE 2025

Étaient présents :

LIEVREMONT Jean-Michel, PICHETTI Christian, RENAUD Michel, MABILLE Yolande, RONDOT Robert, POULENARD Patrick, CALVI Olivier

Étaient absents excusés :

RENAUD GARNIER Audrey

Étaient absents :

DAVIOT Pierre

Procuration : 1

RENAUD GARNIER Audrey donne procuration à RENAUD Michel

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Monsieur RONDOT Robert ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Nombre de membres	
• **En exercice**	**9**
• **Présents**	**7**
• **Votants**	**8**
• **Ayant donné procuration**	**1**
• **Absents excusés**	**1**
• **Absents**	**1**
• **Exclus**	**0**

N° 1: Travaux de réfection de murs situés en bord de Loue le long de la RD 67 à LODS : Convention de maîtrise d'ouvrage avec le département

Dans le cadre des travaux des restauration des murs de soutènement situés le long de la RD 67 dans l'agglomération de la commune de LODS et de requalification de l'espace public attenant par la création d'un aménagement paysager réalisé par le CAUE à la demande de la commune, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention relative à la réfection des murs situés en bord de Loue le long de la RD 67 à LODS.

Cette convention définit notamment les conditions techniques, administratives et financières de réalisation de l'opération et fixe les modalités de remboursement de la participation de la commune au département.
Elle détermine en outre la répartition des charges de gestion, d'entretien et de maintenance des ouvrages réalisés entre les parties à l'issue de la période de garantie de parfait achèvement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Autorise le Maire à signer tout document afférent

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
8	0	0

N° 2: Réfection du mur de soutènement le long de la RD 67 à LODS : Transfert de propriété

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver la cession à titre gratuit, au profit de la commune de LODS, de la place publique nouvellement aménagée par la commune et située dans le centre bourg entre la RD 67 et la Loue, et du mur qui la soutient, récemment remis en état par le département, conformément au plan de limitation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Autorise le Maire à signer tout document afférent.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
8	0	0

N° 3: Extension du réseau d'électricité lotissement de la Rappe du Bas : Convention de maîtrise d'ouvrage avec le SYDED

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est envisagé de réaliser une extension du réseau de distribution publique d'électricité sous maîtrise d'ouvrage du SYDED.

L'opération est située 7 route d'Athose à LODS.

L'estimation sommaire du coût global de l'opération s'élève à 41 920.00 euros TTC.
Les coûts inhérents à chaque catégorie de prestations, ainsi que les participations financières, sont précisés dans l'annexe financière « prévisionnelle » ci-jointe.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés :

- **S'engage** à inscrire les crédits nécessaires au budget de la collectivité
- **Demande** au SYDED la réalisation des travaux définis ci-dessus
- **Autorise** le Maire à signer la convention financière jointe relative à l'ensemble des travaux, ainsi que l'annexe « prévisionnelle », et à signer tous documents nécessaires au bon déroulement de l'opération

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
8	0	0

SECRETARIAT DE MAIRIE
AGENCE POSTALE COMMUNALE

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI & MARDI	De 9h00 à 12h00
JEUDI	De 14h00 à 18h00

CONTACT

03 81 60 90 11
mairie.lods@orange.fr
www.lods.fr